

DOSSIER D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF PERISCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

DOCUMENTS À FOURNIR

CHAQUE ANNEE (1ère année ou réinscription):

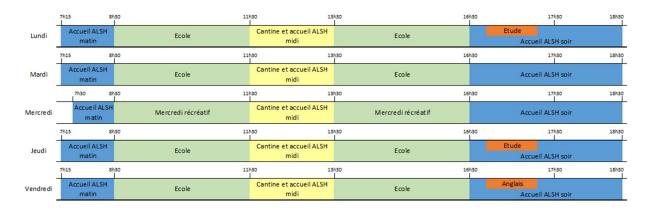
 □ La fiche de renseignements, comprenant les autorisations parentales et un formulaire de recueil du consentement du traitement des données personnelles, dûment complétée et signée pour la famille; □ En cas de garde alternée, chacun des 2 parents devra compléter les pages ci-dessous de la fiche de renseignement □ Attestation d'assurance en responsabilité civile; □ Justificatif du quotient familial; □ La fiche sanitaire de liaison par enfant inscrit □ Copie des vaccinations;
Documents complémentaire pour une 1ère inscription : ☐ Justificatif de domicile pour les personnes extérieures à Bainville-sur-Madon ; ☐ Copie du livret de famille.
RETOUR DU DOSSIER COMPLET au secrétariat de mairie

IMPÉRATIVEMENT pour le 15 août 2023.

Afin d'organiser le planning de la rentrée de septembre, merci d'informer le secrétariat de mairie pour le 15 AOÛT 2023 des horaires d'occupation aux différents services de votre enfant à l'aide des fiches d'inscriptions téléchargeables sur le site internet ou au secrétariat de la mairie.

PLANNING HEBDOMADAIRE TYPE DES ENFANTS EN PERIODE SCOLAIRE

Pour vous représenter une journée scolaire type, voici un tableau explicatif qui présente les différents temps et services que peut fréquenter votre enfant dans la semaine :



<u>kenseighements de l'emant</u>					
Nom :	Prénom :				
Date de naissance :	Classe :				
Adresse de résidence de l'enfant :					



Renseignements des responsables légaux					
Responsable légal n°1	Responsable légal n°2				
Nom :	Nom :				
Prénom :	Prénom :				
Adresse:	Adresse :				
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :				
Téléphone mobile :	Téléphone mobile :				
Courriel :	Courriel :				
Profession :	Profession :				
Employeur :	Employeur :				
Personne(s) Autorisée(s) à venir chercher l'enfant					
Nom – Prénom	Lien avec l'enfant Numéro de téléphone				
Assurance, Sécurité sociale et Mutuelle					
Assurance Responsabilité Civile :					
N° de contrat :					
Régime de sécurité sociale : ☐ régime général ☐ MSA ☐	l autre :				
N° Sécurité Social de rattachement :					
N° de contrat :					

<u>Informations complémentaires que vous souhaiteriez porter à notre connaissance</u>



Mairie de Bainville-sur-Madon 124 bis rue Jacques Callot 54550 Bainville-sur-Madon 2 03 83 47 07 42 - ⊠ secretariat@bainvillesurmadon.com

			Informations facturation	-
N° CAF	F:			
Quotie	ent familial CAF :	□ < à 999 €	☐ entre 1 000 € et 1 999 €	☐ > à 2 000 €
Les famille	es devront fournir l'attestation	n du quotient familial et comi	muniquer leur numéro d'allocataire. A défaut d'inf	ormation, c'est le tarif le plus élevé qui sera appliqué.
Les attest	ations et les numéros allocata	ires devront être fournis avar	nt le 30 septembre 2023 de chaque année. A défau	t de communication dans les temps, aucun rattrapage ne sera accepté.
	<u>Fréquentation</u>	s habituelles estin	nées de l'enfant aux accueil du l	matin et du soir ainsi qu'à la cantine :
inscript	· ·	ccueils se font à l'a	•	façon satisfaisante l'effectif des encadrants. Les e, au mois ou à l'année (Cf. règlement intérieur de
☐ Insc	cription à l'accueil p	ériscolaire pendar	nt les jours d'école :	
А	ccueil du Matin :	С	antine :	Accueil du Soir :
☐ Insc	cription à l'accueil p	ériscolaire pendar	nt les mercredis	
	Attention ! Le nomb	ore de places est li	mité	
		Rema	rques (régime alimentaire, alle	rgie, etc.) :

Dans le cas d'un retard de la personne autorisée à venir chercher l'enfant aux sorties d'école (représentants légaux inclus), l'enfant sera automatiquement placé à la cantine ou à la garderie dès 16h30, et l'accueil sera facturé.

Commentaires complémentaires



BAINVILLE SURADON Mairie de Bainville-sur-Madon 124 bis rue Jacques Callot 54550 Bainville-sur-Madon 20 383 47 07 42 - ☑ secretariat@bainvillesurmadon.com

Accusé réception du règlement intérieur
Je soussigné(e) responsables légaux de l'enfant , reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur régissant le périscolaire, la restauration scolaire, l'étude, les mercredis récréatifs et les centres de loisirs (conforme à la délibération n°2023/38)
Fait à
Autorisation parental
Je soussigné(e) responsables légaux de l'enfant :
 □ autorise le Maire ou son représentant, ou à défaut ou les membres de l'équipe d'animation à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence. □ à participer aux activités municipales, y compris les sorties hors de la commune quelque soit le moyen de transport, □ m'engage à notifier toute modification (changement de numéro de téléphone, adresse, etc), □ certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche, □ autorise la prise de photo de mon enfant, □ autorise que mon enfant soit filmé, □ autorise la publication et l'insertion des images et films de mon enfant Fait à
Descrit de severentement
Recueil de consentement
Je soussigné(e)
Fait à